

PROCESSUS DE SÉLECTION

RÉGION DES LAURENTIDES EN ATHLÉTISME

La période de réalisation des performances retenue pour la sélection s'étend du 1^{er} janvier 2020 au 3 juillet 2022.

Toute performance réalisée lors d'un événement sanctionné par la Fédération québécoise d'athlétisme (ou une autre fédération reconnue) pourra être prise en compte pour la sélection, en plus des finales régionales.

Rondes de sélection (en ordre de priorité décroissante) :

- 1.Réaliser la meilleure performance de la région dans deux épreuves ou plus;
- 2.Réaliser la meilleure performance de la région dans une seule épreuve;
- 3.Réaliser la deuxième performance de la région dans deux épreuves ou plus;
- 4.Réaliser la deuxième performance de la région dans une seule épreuve.

S'il reste des places vacantes après les quatre rondes de sélection décrites plus haut, elles pourront être comblées par des athlètes qui respectent les critères d'admissibilité. Le choix est alors à la discrétion du comité de sélection.

Pour toute autre information, consultez le [site web](#) de l'équipe des Laurentides en athlétisme ou écrivez au répondant régional :

Louis-Olivier Brassard
<louis@athlaurentides.ca>
www.athlaurentides.ca